

QUAND LA NEGATION NOUS OBSEDE!

Denis Miéville

«Nous pensons par négation autant que par affirmation. Et de même qu'on n'entend bien le sens d'une thèse que si l'on se réfère à l'antithèse qu'elle a pour propos, avoué ou non, de réfuter, de même on ne saisit exactement la compréhension d'un concept ou la signification d'un mot que par la connaissance du concept opposé ou du mot antonyme».
R. Blanché

D'aucuns n'auront pas manqué d'être surpris en prenant connaissance du thème du colloque que le Centre de Recherches Sémiologiques et le Séminaire de logique de l'Université de Neuchâtel organisaient en automne 1990. Il s'agissait une fois encore de déployer une réflexion en rapport avec la négation en proposant de l'aborder dans la perspective de l'argumentation et du raisonnement. Une certaine histoire du Centre pourrait faire penser que notre intérêt pour la négation confine à l'obsession.

En 1972, trois collaborateurs du CdRS publiaient, sous la direction de C. Gilliéron une première contribution sous ce thème. Il s'agissait de: *Les recherches psychologiques et psycholinguistiques sur la négation et les relations d'opposition*. Cette remarquable contribution présente une revue très riche des recherches faites alors en ce domaine par des psychologues de différentes écoles. On parcourt ainsi des travaux centrés sur la négation aussi

bien dans la perspective d'études sur l'acquisition du langage, que dans celle de travaux sur la «pensée» et le raisonnement.

En 1983, quelques dix ans plus tard, paraissait l'ouvrage de J.-B. Grize et G. Piéraud-Le Bonniec: *La contradiction. Essai sur les opérations de la pensée*. Les auteurs y conduisent une analyse de la négation à travers l'étude de la contradiction, une des figures dont on s'accorde à penser qu'elle constitue un des temps forts de l'activité argumentative.

En 1987, nous récidivions en organisant un premier colloque sur le thème de la négation: *La négation sous divers aspects*. Les actes de ce colloque ont été publiés dans la collection des travaux du CdRS, n° 56. On peut y lire les contributions de R. Martin, A. Culioli, G.G. Granger, C. Gilliéron, G. Seel, J. Molino, L. Frey et J.-B. Grize.

En 1988-1989, un subside du FNSRS (n° 1.804-0.88) a permis de poursuivre notre réflexion en étudiant le fonctionnement de la négation dans les contextes polémiques et argumentatifs. Il s'agissait, dans ces contextes-là, d'analyser certaines opérations de négation, puis de les formaliser. Cette recherche a eu plusieurs conséquences.

- Elle a tout d'abord permis d'étudier certaines opérations contre-argumentatives. Le fascicule n° 57 des Travaux du CdRS (1989) présente les principaux résultats associés à cette réflexion.

- Elle a également mis en évidence la nécessité dans laquelle nous étions de préciser et d'étudier davantage encore les organisations raisonnées. Une telle organisation est le reflet de l'organisation complexe de segments de discours connexes en fonction des relations d'étayage qui les structurent. Le fascicule n° 60 des Travaux du CdRS (à paraître en 1992) expose une réflexion à propos de cette notion.

- Enfin, cette recherche a permis de formaliser des négations de différentes catégories logico-sémantiques. Le fascicule n° 6 des Travaux de Logique de l'Université de Neuchâtel: *La négation. Une étude logique* (Miéville: 1991), expose différents sys-

tèmes logiques conçus sur des négations propositionnelles, et présente la définition de négations logiques appartenant à d'autres catégories sémantiques, ainsi que les principes qui les accompagnent.

L'histoire de notre intérêt pour la négation ne justifie pas à elle seule l'organisation d'un nouveau colloque sur ce thème. Et cela d'autant plus que bien d'autres travaux, bien moins modestes que les nôtres ont très largement contribué à étudier cette opération. Citons certains d'entre eux qui ont marqué toute une réflexion sur la négation:

1963, H.B. Curry, *The Foundations of Mathematics*. (chapter 6).

1973, O. Ducrot, Le rôle de la négation dans le langage ordinaire.

1988, H.-N. Castaneda, Negations, imperatives colors, indexical properties, non-existence, and Russell's paradox.

1989, L. Horn, *A Natural History of Negation*.

On pourrait penser, et d'aucuns le disent, que les rôles de la négation dans l'argumentation et le raisonnement sont donc relativement bien connus. Ils ont en partie raison. En effet, si je pose mon regard de logicien sur la négation, j'ai l'impression qu'une somme considérable de travail a déjà été fournie. Dans la perspective de la logique des propositions, on sait construire à partir d'une logique sans négation, une infinité de logiques avec des négations différentes jusqu'à atteindre la logique classique des propositions, celle qui garantit, notamment, le principe du tiers exclu et celui de la double négation. A ce sujet, il est intéressant de mentionner les deux articles suivants:

1932, K. Gödel, Zum intuitionistischen Aussagenkalkül.

1959, T. Umezawa, On logics intermediate between intuitionistic and classical predicate logic.

Certes bien de ces systèmes n'ont d'intérêt que ludique. Mais certains autres relèvent d'un véritable souci épistémologique, je pense plus particulièrement à la logique de la négation stricte qui est associée à une réflexion sur certains problèmes que pose l'opération de conditionnelle (il est toujours embarrassant de considérer que le fait d'être barbu a quelque chose à voir avec l'acidité du vinaigre), et à la logique intuitionniste qui refuse tout à la fois le principe du tiers exclu et celui de la double négation. Ainsi, dans ce domaine de la logique des propositions, ceux qui pensent que l'on a suffisamment étudié la négation ont raison: on sait beaucoup!

Mais si ma curiosité m'entraîne vers une logique un peu plus riche, tout simplement celle des prédicats, on rencontre rapidement de nombreux problèmes par rapport à la négation. Si, dans ce cadre, je tentais de vous convaincre, comme le faisait Zénon avec beaucoup de talent, que la nature n'est ni finie, ni infinie, qu'elle n'est ni mesurable, ni incommensurable, vous me considéreriez comme un étrange logicien. Il est vrai que, dans la logique des prédicats, celle que l'on partage et qui ne possède qu'une seule négation, le tiers exclu associé à cette négation rend possible l'applicabilité de tout prédicat à tout sujet; ainsi, soit la nature est finie, soit elle n'est pas finie, c'est-à-dire infinie.

Mais cette situation est quelque peu gênante. En effet, si par rapport à un référentiel particulier, celui de cet instant partagé, par exemple, il appert que Miéville n'est pas pair, il en résulte qu'il est nécessairement impair. J'admets en faire quelquefois, mais j'avoue ne pas posséder encore cette propriété.

Cette applicabilité universelle de tout prédicat est une des lacunes fondamentales des logiques classiques, lacune que dénonce avec beaucoup de subtilité le logicien américain, J. Corcoran. Ce simple exemple montre bien, que même dans ce domaine si bien structuré et tant étudié qu'est la logique classique, il y a encore des problèmes à résoudre, des solutions à trouver pour mieux rendre compte des subtilités logiques que la pensée naturelle met en oeuvre.

Cela montre en tous les cas, qu'il y aurait quelque intérêt à disposer de différentes négations: une négation propositionnelle,

une négation susceptible de jouer sur des propriétés duales, telles que:

potable/non-potable,
juste/injuste,
fini/infini,
pair/impair,

voire même, une négation capable d'interagir entre deux fonctions propositionnelles duales telles que:

armer/désarmer,
charger/décharger,
être plus petit que/être plus grand que,
...

et puis toute autre négation que la pensée met en oeuvre, pour autant que nous puissions la capter.

La représentation de telles négations permettra de résoudre certains paradoxes, d'expliciter de nouveaux modes de raisonnement et de répondre à plusieurs problèmes que posent les principes du tiers exclu et de la double négation. Et peut-être, si les contemporains de Zénon d'Elée avaient eu la maîtrise d'un système logique contenant également une négation prédicative associée au tiers exclu, ils l'auraient probablement moins traité de factieux.

Ce qui précède montre à l'évidence que même dans le domaine bien particulier de la logique formelle, une réflexion sur la négation reste actuelle et pleinement justifiée.

Je ne poursuivrai pas cette justification. Le contenu des articles qui vont suivre montre par lui-même l'intérêt et la nécessité d'en savoir toujours davantage sur la négation. Les problèmes qui y sont étudiés, les solutions qui y sont esquissées participent à cette volonté que nous partageons pour mieux comprendre le rôle de la négation, pour mieux saisir la représentation de ce que penser veut dire.

La négation est un objet de discours, puisqu'on en parle, puisqu'on cherche à la connaître. Cependant, un tel objet ne saurait être construit sans négation. **M.-J. Borel** étudie cet objet en le considérant comme un problème posé à l'épistémologie. Elle construit sa réflexion en analysant certains discours anthropologiques, et nous montre en quoi la négation est un fait anthropologique.

L'argument d'Anselme de Cantorbery a été très largement commenté depuis quelque neuf cents ans. **J.-P. Desclés** aborde ce raisonnement complexe et l'étudie à l'aide des outils intellectuels fournis par la logique combinatoire. Abordant en moderne ce texte ancien, il analyse logiquement de manière exemplaire un problème philosophique en y apportant de remarquables éclaircissements.

Le raisonnement «par l'absurde» a fait l'objet de nombreuses critiques, il a été régulièrement soumis au jugement d'une comparaison défavorable avec les méthodes de raisonnement dites "directes". Alors que la preuve directe constitue le paradigme traditionnel de l'acquisition de la connaissance par des moyens déductifs, on reproche à la preuve par l'absurde de montrer uniquement *que* sa conclusion est vraie, sans monter *pourquoi*. Dans son travail, **J. Gasser** cherche à comprendre les raisons de ces critiques et montre qu'elles sont en partie explicables par l'usage fréquent qui est implicitement fait dans le raisonnement par l'absurde, de principes tels que la non-contradiction et le tiers exclu, principes dans lesquels la négation joue un rôle déterminant.

P.-Y. Brandt & D. Apothéloz s'intéressent à la *négation argumentative*. En posant leur regard sur les procédures argumentatives dont la finalité est de diminuer la vraisemblance, voire d'accroître l'invraisemblance d'un jugement, ils apportent de nombreux éclaircissements sur les jeux subtils que jouent raisons et conclusion pour opérer une contre-argumentation.

L'exposé proposé par **J. Moeschler** offre une explication des aspects pragmatiques de la négation linguistique. Dans un premier temps, il s'interroge sur la possibilité d'un acte illocutoire de négation. Puis, s'appuyant sur la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson, il montre que *la question d'un acte illocutoire négatif n'a plus lieu d'être posée.*

J. Jayez, qui considère que nombre de nos fonctionnements s'appuient sur du *négatif*, c'est-à-dire *sur l'ignorance d'aspects qui ne sont pas pour autant niés*, développe et enrichit dans son article une notion de disconnexion qui correspond à l'ignorance active évoquée, pour l'appliquer à l'étude de phénomènes sémantiques en français.

Dans sa contribution, **M.-F. Blès**, traite de la négation en tant que donnée tout à la fois primitive et construite. Elle postule que la négation serait le résultat d'opérations cognitives, où le jugement aurait une importance fondamentale. Par cette manière très intéressante et originale de considérer la négation comme une opération référentielle, l'auteur met en évidence que cette opération *va permettre à tout sujet, de mettre en acte, dans son langage, le monde de ses objets.*

Il y a quelque deux mille ans, Aristote inscrivait dans l'histoire une première réflexion sur la négation. Il a développé toute une analyse en considérant que la négation est la déclaration qu'une chose est séparée d'une autre chose (De Int., 6.17a: 26-29). Il nous révèle même des différences quant à la nature de cette séparation (Meta. 1055b: 103). Aujourd'hui, cette «séparation» se voit toujours étudier à la lumière de sciences constituées telles que la linguistique, la psycholinguistique, la logique... Les réflexions qui ont été soumises lors de ce colloque sur la négation, les réponses qui ont été apportées sont autant d'éléments qui contribuent à élucider toujours davantage ce que PENSER veut dire ou peut faire.

Que chaque auteur soit ici, une fois encore, chaleureusement remercié pour sa précieuse contribution.

*Centre de Recherches Sémiologiques,
Université de Neuchâtel*

Liste des ouvrages cités

- ARISTOTE [De Int.]. *De l'interprétation*. In Tricot 1946.
 ARISTOTE [Meta.]. *De la métaphysique*. In Tricot, 1946.
 CASTANEDA, H.-N. (1988). Negations, imperatives colors, indexical properties, non-existence, and Russell's paradox, in *Philosophical Analysis: A Defense by Example*. Dordrecht: Kluwer, 169-205.
 CURRY, H.B. (1963). *The Foundations of Mathematics*. (chapter 6). New York: McGraw-Hill Book Co.
 DUCROT, O. (1973). Le rôle de la négation dans le langage ordinaire, in *La preuve et le dire*. Paris: Mame, 117-131.
 GILLIERON, C., BADONNEL A.-M., IACAZZI J.-P. (1972). *Les recherches psychologiques et psycholinguistiques sur la négation et les relations d'opposition*. Neuchâtel: Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques, n° 14.
 GÖDEL, K. (1932). Zum intuitionistischen Aussagenkalkül, in *Anzeiger der Akademie der Wissenschaften in Wien*.
 GRIZE, J.-B., PIERAUT-LE BONNIEC, G. (1983). *La contradiction. Essai sur les opérations de la pensée*. Paris: P.U.F.
 HORN, L. (1990). *A Natural History of Negation*. Chicago: The University of Chicago Press
 MARTIN, R., CULIOLI, A., GRANGER, G.G., GILLIERON, C., SEEL, G., MOLINO, J, FREY, L. et GRIZE, J.-B. (1987). *La négation sous divers aspects*. Neuchâtel: Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques, n° 56.
 MIEVILLE, D. (1991). *La négation. Une étude logique*. Neuchâtel: Travaux de Logique, n° 6.

- MIEVILLE, D., BRANDT, P.-Y., APOTHELOZ, A., QUIROZ, G., GRIZE, J.-B. (1989). *La négation. Contre-argumentation et contradiction*. Neuchâtel: Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques, n° 57.
- TRICOT, J. (1946). *Catégories. De l'interprétation*. Traduction et notes. Paris: Vrin.
- TRICOT, J. (1946). *De la métaphysique* Traduction et notes. Paris: Vrin.
- UMEZAWA, T. (1959). On logics intermediate between intuitionistic and classical predicate logic. *The Journal of Symbolic Logic*, vol 24, n° 2, 141-153.